

P R E A V I S No 36-2013

Communication sur les grands chantiers - "Renens en mouvement"

Renens, le 29 avril 2013

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour but de demander au Conseil communal le financement d'actions de communication et d'animation avant et pendant les premiers grands projets qui intègrent notamment la mise en double sens du 14-Avril (2014-2016) et la construction du tram T1 (2016-2018) ainsi que différents plans de quartier. L'objectif étant de fournir aux habitants et usagers une vision globale positive et des informations pratiques pour maintenir une activité en ville de Renens et accompagner les nouvelles habitudes qui devront être prises.

Le présent préavis est composé de la manière suivante :

| | |
|--|----|
| Introduction | 2 |
| Postulat Divorve | 3 |
| Actions préliminaires | 3 |
| Actions à entreprendre | 4 |
| Données financières | 5 |
| Incidences financières | 7 |
| Coordination avec les autres partenaires | 8 |
| Organisation du travail | 9 |
| Conclusions | 10 |

Introduction

L'expérience des travaux de la Place du Marché, la construction du parking, de l'immeuble Coop, l'aménagement des rues adjacentes, ont largement démontré qu'il était fondamental de bien communiquer sur les différents chantiers, les étapes, les désagréments, la vision future, mais également sur des informations plus détaillées comme les accès à emprunter pour se rendre au centre-ville, la présence d'activités commerciales, d'animations, de certains aménagements, etc.

Pour ce faire, le concept *Cœur de ville* avait été mis sur pied. Pour rappel, le Conseil communal avait, dans son préavis N° 58 du 25 août 2008, octroyé à la Municipalité un montant de Fr. 180'000.-- pour le renforcement des animations au centre-ville durant le chantier du plan de quartier "Place du Marché", plus Fr. 200'000.-- pour la campagne d'information, plus Fr. 223'000.-- d'investissements dans des dépenses d'infrastructures provisoires, soit un total de Fr 603'000.--. Ceci de manière à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de minimiser sur deux ans les impacts négatifs des chantiers sur la fréquentation du centre-ville.

Les mesures qui ont été prises par la Municipalité en matière de communication ont notamment permis de :

- maintenir une vie sociale et économique au centre-ville
- informer la population, les pendulaires et les commerçants sur l'avancement des travaux
- contribuer à maintenir le bien-être des habitants.

Diverses animations ainsi que les projets *TRANSIT* et *TRANSIT bis* ont été mis en place. La Municipalité a en effet souhaité que la vie sociale soit maintenue pendant les travaux et qu'un projet nouveau, tourné vers la création, puisse prendre ses quartiers dans l'espace urbain. *TRANSIT* a ainsi fait s'exposer l'art dans la rue, en plusieurs étapes, de semaine en semaine et de lieu en lieu, avec la participation des commerçants, des habitants, des associations, des jeunes, de tout un chacun intéressé par ce projet. *TRANSIT bis* a l'année suivante amené les arts de la rue dans l'espace public, confirmant ainsi l'intérêt des habitants à voir leurs rues occupées différemment.

De la mise en place d'une information générale et pratique à l'installation d'une signalétique claire (parfois encore présente dans les rues) en passant par des animations spécifiques ou à la mise sur pied d'un groupe de travail interservices, voilà en quoi a constitué l'action *Cœur de ville*.

La Ville de Renens est en profonde mutation. De nombreux plans de quartier sont à l'étude. Le réseau des bus sera fortement renforcé (2013-2014), la circulation se réorganisera (2014-2016), la gare se transformera (2015-2020), le tram sera mis en service (2018), un nouveau gymnase sera construit (2017). Les habitudes des usagers vont changer et de nombreuses perturbations vont toucher les habitants, les visiteurs, les automobilistes ou les piétons. Certains comportements vont devoir évoluer et devront par conséquent être accompagnés.

Afin de s'assurer que les accès à Renens, la vie dans la ville et la marche des affaires des commerces subissent le moins de désagréments possibles, la Municipalité a décidé d'agir avec les services concernés sous l'appellation "Renens en mouvement". Les mouvements qui animent Renens sont d'ailleurs une magnifique opportunité de communiquer sur le dynamisme, le renouveau et le futur de la cité. Ces changements sont une chance pour la ville et le message véhiculé doit être positif.

Postulat Divorne

M. Roland Divorne, par le dépôt d'un postulat le 28 février 2008, déclarait que Renens devait se doter d'un système de communication digne d'un chef-lieu de district. Il ajoutait que Renens devait être proche de ses habitants et utiliser des outils modernes de communication. Il proposait la pose de panneaux lumineux.

Dans le préavis No 28-2013 « Rapport de la Municipalité sur l'état au 30 juin 2012 des postulats et motions » adopté par le Conseil communal le 18 avril 2013, figurait dans une rubrique « Complément d'information » :

« L'année dernière, la Municipalité avait proposé au Conseil communal de classer le postulat de M. Roland Divorne intitulé : "Informers pour mieux vivre à Renens", du 10 avril 2008, ce que le Conseil communal et le postulant avaient accepté, fort de la promesse de la Municipalité de déposer un préavis. A l'époque, la Municipalité avait véritablement l'intention de mettre en place une nouvelle signalétique à Renens. Pour ce faire, elle avait fait l'étude, obtenu les coûts et les montants étaient prévus au plan des investissements. Malgré cela, au vu de l'évolution de la situation financière de la Commune, la Municipalité a dû procéder à des choix. Dès lors, elle a renoncé à la signalétique telle que prévue. Elle a toutefois maintenu dans le plan des investissements un montant de Fr. 20'000.— en 2013 et Fr. 100'000.— en 2014, sous une rubrique signalétique, mais il s'agit là d'un projet d'accompagnement de tous les grands chantiers qui vont se dérouler prochainement. Un préavis allant dans ce sens sera bientôt déposé. »

Le présent préavis ne répond pas à l'attente de M. Roland Divorne mais va, par contre, dans le sens d'informer le public, par différents supports dont des outils modernes comme Internet et iPhone.

Des travaux importants vont avoir lieu au centre et modifieront les habitudes. Une fois que certains chantiers importants seront réalisés, tels que la gare, le tram et le 14-Avril, il y aura lieu de reprendre le postulat de M. Divorne et de lui donner une réponse définitive, répondant alors aux nouvelles habitudes de circulation pour les piétons, les cyclistes et les voitures.

Actions préliminaires

L'expérience des travaux "Cœur de ville" a démontré que les nuisances et les effets négatifs engendrés par des travaux peuvent être amoindris avec des mesures d'accompagnement et une bonne communication. L'ensemble des informations menées autour du projet de la Gare de Renens (avec le SDOL) ou autour du tram (en collaboration avec la direction des axes forts, mais initiées par la Ville de Renens), ont montré l'importance d'une communication régulière et de proximité sur des projets qui vont transformer notre ville.

En tirant un bilan très positif des actions menées par le passé, la Municipalité a décidé de mandater l'auteur de la charte graphique de "Cœur de ville", l'Agence Equateur, pour établir un concept (graphisme, photos), un plan synthétisant la Ville et ses chantiers ainsi qu'un concept de pictogramme. Ce travail de conception a permis d'une part, de réaliser l'édition spéciale du journal Carrefour Info Renens de novembre 2012 et d'autre part, de planifier les actions de communication à entreprendre au cours des années à venir. Le concept élaboré porte le nom "Renens en mouvement" et un site Internet dédié à cette thématique a été créé sous www.renens.ch/enmouvement.

En date du 9 septembre 2012, la Municipalité prenait la décision suivante :

- *d'accepter la mise en place d'une communication pour les "grands chantiers" sous l'appellation "Renens en mouvement";*
- *de déposer un préavis au Conseil communal. Ce dépôt permettra de donner des informations au Conseil mais aussi aux milieux économiques et à la population.*

Cette volonté de communiquer ne peut se faire qu'en accord et coordination avec les autres partenaires impliqués (SDOL, tl, CFF). Il y aura aussi lieu de définir les différents niveaux d'information et de bien clarifier les responsabilités.

Le présent préavis a pour but l'octroi de l'enveloppe budgétaire utile à la mise en œuvre des actions de communication générale.

Actions à entreprendre

L'offre comprend deux étapes initiales suivantes :

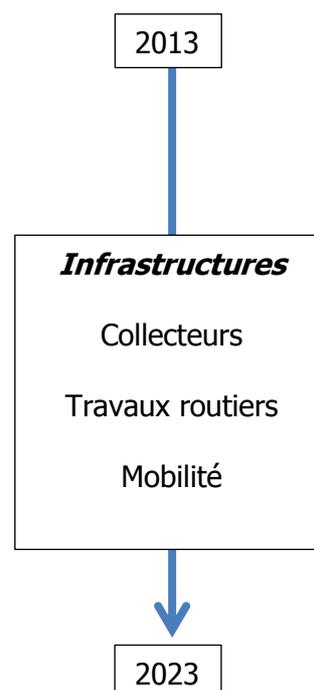
Première étape (réalisée en 2012)

- La réalisation du concept (charte graphique, maquettes de présentation, photos, pictogrammes) pour un montant forfaitaire de Fr. 12'182.40 TTC.
- La réalisation d'une partie dédiée aux grands projets sur le site Internet (www.renens.ch/enmouvement) pour un montant forfaitaire de Fr. 7'560.-- TTC. Ces montants ont été investis en 2012 dans le cadre du budget ordinaire.

Grâce à ce travail, la Ville dispose désormais d'une carte synoptique répertoriant les 18 rubriques et projets à venir. Chacun des chantiers est identifié par une couleur et un pictogramme, qui seront évolutifs en fonction de l'avancement des travaux. Ces aspects visuels sont / seront repris chantier par chantier lors de la diffusion d'information.

La liste des 18 grands chantiers sont :

La Croisée
tl – prolongement ligne 25
Collège du Censuy
Mise en double sens de l'av. du 14-Avril
Ferme des Tilleuls
Saut-de-Mouton (Léman 2030)
Tram Renens-Flon
Gare CFF
Entrepôts
Quartier du Chêne
Malley-centre
Demain Florissant
Site Kodak
Malley-Gare
Pont-Bleu – Terminus
Collecteurs
Travaux routiers
Mobilité



Deuxième étape : Démarrage des chantiers (mise en double sens du 14-Avril – construction du tram t1 – Gare de Renens – Croisée)

La deuxième étape vise à communiquer sur les projets avant et une fois les chantiers démarrés. L'objectif visé étant de pouvoir identifier graphiquement et sous l'appellation "Renens en mouvement" les nouvelles sur les grands chantiers. Il s'agira de mettre en place une communication adaptée à chaque cible (piéton, automobiliste, commerçant, habitant) qui portera sur deux niveaux :

- a) Le premier niveau est une communication d'image qui mettra en valeur les aspects positifs des transformations et du dynamisme en cours, principalement par rapport aux chantiers du 14-Avril et du tram. Les impacts vont en effet être forts chez certains commerçants et vont bouleverser les habitudes des automobilistes avec le double-sens du 14-Avril. Ces deux premières réalisations seront en outre déterminantes pour la suite des transformations de la Ville et permettront aux habitants de s'approprier les changements. Les jeunes, futurs usagers des travaux entrepris, devront également être atteints par le biais des réseaux sociaux et des nouvelles technologies.
- b) Le deuxième niveau sera plus pratique et accompagnera les différents usagers au travers des modifications de circulation ou indiquera les itinéraires à prendre lors de fermeture de certains axes, lors de travaux sur les infrastructures notamment. Des indications claires sur les parkings à disposition et sur les itinéraires recommandés seront fournies de façon anticipée. Des séances d'information seront organisées afin d'expliquer l'état des planifications et des réalisations.

En résumé, les maîtres d'ouvrage seront responsables de la communication liées au déroulement des chantiers (à l'intérieur des palissades) et "Renens en mouvement" s'occupera des informations d'image et des informations pratiques (à l'extérieur des palissades).

Pour compléter les actions décrites ci-avant, un renforcement des animations permettra, à l'instar des actions menées dans le cadre de "Cœur de ville", de maintenir une certaine vitalité et fréquentation du centre-ville.

Il est clair que plus les chantiers engendreront de nuisances pour les commerces, les habitants et les usagers, plus la communication et les actions entreprises seront intensives et justifiées.

Données financières

Les différents mesures/outils possibles et à disposition ont été chiffrés dans un "catalogue" qui contient les supports suivants (montants TTC). Ces prix donnent une vision des coûts des différentes actions. Cela ne veut pas dire que chaque support sera utilisé.

| | |
|--|--------------|
| - Dépliant 4 pages A4 12'000 exemplaires, y c. réalisation et distribution | Fr. 8'900.-- |
| - Flyer A5 recto/verso 12'000 exemplaires, idem précédemment | Fr. 4'750.-- |
| - Affiche F4, 100 exemplaires, conception et impression | Fr. 4'125.-- |
| - Affichettes A3, 300 exemplaires, conception et impression | Fr. 1'850.-- |
| - Annonce pour journaux, conception et exécution + parution 1 fois | Fr. 2'600.-- |
| - Panneau de signalisation sur tôle alu. 3000 x 2000 mm | Fr. 5'250.-- |

- Signalisation urbaine sur tôle alu. 1700 x 1200 mm Fr. 2'800.--
- Banderole, conception et impression Fr. 700.--
- Application Smartphone dynamique Fr. 30'000.--

Les outils énumérés ci-avant ne sont pas exhaustifs et permettent de définir un ordre de grandeur des actions concrètes. Ils seront utilisés de différentes façons et en fonction de besoins identifiés.

Les premiers chantiers : 2013 - 2017

Les premières communications seront immédiates et liées principalement aux infrastructures (collecteurs, ligne 25 revêtements routiers ou mobilité). Certains travaux de ce genre, notamment au sud de la gare ou sur le passage du 1^{er}-Août ont d'ores et déjà été entrepris ou sont en cours de réalisation. Ces travaux ont fait l'objet d'une communication non optimale, ce qui démontre l'importance et la complexité de la démarche "Renens en mouvement".

La mise en double sens du 14-Avril incarnera la première campagne de communication et d'accompagnement d'envergure. Les automobilistes seront principalement touchés par ce changement majeur. Il faudra dès le début des travaux préparer les usagers à prendre les bonnes habitudes en donnant des explications régulières.

Outre les mesures évoquées précédemment, il est prévu d'avoir recours aux nouvelles technologies pour permettre la meilleure diffusion possible. Tout d'abord, le site Internet www.renens.ch/enmouvement sera régulièrement mis à jour chantier par chantier. Des actualités permettront à l'internaute de voir les dernières nouvelles importantes dès l'arrivée sur la page principale.

Par ailleurs, une application pour Smartphone sera développée. Elle inclura des notifications "push" lorsque l'actualité le demande (fermeture d'une route, itinéraires bis, animations prévues, etc.). La mise en place d'une telle fonction pourra d'ailleurs être utilisée à d'autres fins que les seules informations sur les chantiers.

Durant le chantier, le trafic routier ainsi que les accès aux différents parkings seront maintenus. Le transit piéton, bien que perturbé, ne sera pas interrompu. Le centre-ville ne sera par conséquent pas trop touché au niveau de l'accessibilité.

Enveloppe financière communication 2013 - 2017

La mise en œuvre de l'information se fera par les moyens suivants :

Edition de dépliants, de flyers, d'affiches F4, annonces diverses à la radio et dans la presse, création d'une application pour Smartphones, mise à jour du site Internet dédié, mise en place de panneaux d'information :

Montant pour 5 ans (base 5 chantiers, y compris application smartphone) Fr. 200'000.--

En plus des mesures décrites ci-avant, la Municipalité souhaite renforcer et développer les animations sur trois axes:

- a) Renforcer les animations existantes, notamment celle du marché du samedi, pour maintenir les habitudes des clients du centre-ville.

- b) Développer, dans la mesure du possible, de nouvelles animations sur les sites touchés par des travaux lourds.
- c) Mettre en place un projet culturel spécifique sur 5 ans qui agirait comme un fil rouge pendant les travaux à forts impacts.

Cette stratégie rappelle par des actions récurrentes que l'activité se maintient au centre-ville et qu'il est toujours possible et intéressant de s'y rendre.

En effet, les animations permettent d'attirer du monde et de l'intérêt pendant des périodes qui peuvent s'avérer délicates. A ce titre, pouvoir compter sur une enveloppe générale inscrite dans la durée offre l'avantage de disposer des moyens au moment où ils sont nécessaires et de moduler l'intensité des actions proportionnellement aux impacts des chantiers.

C'est également l'occasion de prouver aux commerçants, usagers et habitants des zones touchées par les aménagements que les autorités se préoccupent de leur bien-être qu'elles tentent de préserver la meilleure qualité de vie qu'il soit.

La Municipalité souhaite ainsi souligner certains éléments phares et identitaires de la Ville et de l'activité d'aujourd'hui tout en préparant les changements de demain.

En résumé, les impacts financiers seraient pour la période 2013-2017 :

Communication

Mise en place d'une communication proactive et complémentaire Fr. 200'000.--

Projet culturel et animations

Mise en place d'un concept général d'animation d'art de rue Fr. 150'000.--

Mise en place d'infrastructures particulières (passerelles, scènes, ...) Fr. 30'000.--

Renforcement et développement des animations Fr. 50'000.--

Total général TTC pour la période 2013 - 2017 Fr. 430'000.--

Au terme de la période, le compte sera bouclé et un nouveau préavis incluant une nouvelle demande pourra être déposé.

Incidences financières

Il s'agit en fait d'un crédit-cadre limité à la période 2013 - 2017 pour des dépenses liées à la communication et au renforcement de l'animation en vue des grands chantiers à venir et dont le déclenchement des dépenses dépend du calendrier des chantiers. Conformément aux règles usuelles en matière de comptabilité, ces dépenses sont à considérer comme étant des non-valeurs au bilan et doivent par conséquent être entièrement amorties à la fin du crédit-cadre, soit au plus tard à fin 2017.

Par ailleurs, les ressources en personnel sont à prendre en considération pour la réalisation des différentes mesures prévues. Les principaux services concernés sont Administration générale, Culture-Jeunesse-Sport et Environnement-Maintenance.

Dépenses d'investissements

Les dépenses relatives à la communication et au renforcement de l'animation sur les grands chantiers "Renens en mouvement" pour la période 2013 - 2017 se montent à Fr. 430'000.-- TTC à porter au compte d'investissement no 1010.5060.340, communication et renforcement de l'animation en vue des grands chantiers à venir "Renens en mouvement". Vu le caractère provisoire de cet investissement, celui-ci sera amorti en 5 ans et ce dès 2013.

Plan des investissements

Comme expliqué précédemment (page 3 - Postulat Divorne), un montant de Fr. 120'000.-- figure au plan des investissements 2012 - 2016 (2017 - 2021), compte no 3004.5010.116 "signalétique" destiné aux grands chantiers à venir. Ce projet sera transféré sous Administration générale, compte no 1010.5060.340 "Communication et renforcement de l'animation en vue des grands chantiers à venir - Renens en mouvement" et son montant adapté lors de l'élaboration du prochain plan des investissements.

Coût du capital

Au vu de la nature des dépenses et des montants répartis sur plusieurs années, cet investissement sera couvert par la trésorerie ordinaire. Ainsi le coût du capital comprend uniquement l'amortissement. Celui représente un coût de fonctionnement annuel moyen de Fr. 86'000.-- pendant 5 ans (Fr. 430'000.-- divisé par 5 ans).

Compte de fonctionnement

Mis à part le coût du capital, cet investissement n'entraîne pas d'augmentation de charges liées au fonctionnement.

Coordination avec les autres partenaires

La Ville de Renens n'est de loin pas la seule impliquée dans les grands travaux. Les CFF, le SDOL, le PALM, les tl (axes forts) ou des partenaires privés sont autant d'initiateurs ou de planificateurs de chantiers. Il faut donc bien coordonner les actions afin d'avoir une communication concertée qui n'en sera que plus efficace.

Comme dans tout projet incluant plusieurs partenaires, il faut un meneur. Etant donné que Renens est aux premières loges des travaux, la Municipalité coordonnera avec les autres partenaires et s'occupera autant que possible de l'information sur les chantiers et sur la répartition des coûts.

Il n'est pas ici question de faire à la place des différents acteurs impliqués dans les travaux mais bel et bien de coordonner la communication en respectant la hiérarchie établie sur les chantiers. Cela évitera de dédoubler les messages et permettra, par le dialogue qui s'instaurera, de faire des propositions afin que les habitants sachent ce qui se passe.

A ce titre, un contact a d'ores et déjà été établi avec l'équipe de communication des CFF qui planifie les informations dans le cadre du projet "Léman 2030". La mise en place de la démarche "Renens en mouvement" a été saluée par les CFF et une coordination sera faite avec eux, d'utiliser les supports respectifs pour faire passer des informations et rationaliser les coûts lors de campagnes communes. C'est dans cet esprit que la première publication des CFF sur Léman 2030 nommée "Rail Connexion" a été faite fin avril 2013 avec un supplément

de 4 pages dédiés aux travaux spécifiques de Renens et un supplément de 12 pages sur le Saut-de-Mouton qui permettra le croisement des trains.

Un autre exemple porte sur une carte créée dans le cadre de la démarche "Renens en mouvement" qui a été utilisée lors du Marché du SDOL qui s'est déroulé à l'UNIL en novembre 2012. La même ligne graphique a été utilisée pour la convocation aux séances d'information sur la Gare de Renens et sur le quartier de Florissant. Preuve que le concept a déjà des adhérents !

D'autres contacts similaires seront faits avec les tl et les maîtres d'ouvrage privés.

Organisation du travail

Afin de permettre un suivi opérationnel aussi efficace que possible, la Municipalité a décidé le 26 avril 2013 de mettre en place une organisation à plusieurs niveaux.

Le groupe de travail Cœur de Ville Renens en Mouvement (**CVRM**) rapportera à un **Groupe de Pilotage** composé de :

La Syndique

La Municipale en charge de l'Urbanisme

Le Municipal en charge des Bâtiments et de l'Environnement

La Municipale en charge de la Culture, de la Jeunesse et du Sport

Le Secrétaire municipal et son Adjoint.

Le Groupe de Pilotage sera en charge :

- de valider les stratégies de communication
- de préavisier l'engagement des moyens financiers dans les différentes actions
- de coordonner avec les autres partenaires impliqués
- de négocier la répartition des coûts lors d'actions communes
- de rapporter à la Municipalité.

Le Groupe de Pilotage se réunira 2 à 4 fois par année au maximum. Il pourra être sollicité par courriel en cas de besoin.

Le groupe de travail CVRM, conduit par l'Administration générale, est quant à lui responsable du suivi opérationnel de la communication et de faire des propositions en fonction de l'évolution des chantiers et de ce qui est constaté sur le terrain. Il ne s'occupe pas des aspects techniques des chantiers. Il est composé de/du :

Chef de service de l'Urbanisme et/ou de son Adjoint

Chef de service Environnement-Maintenance

Chef de service des Travaux et du Chef de projet gare

Répondant PoOuest

Cheffe du service Culture-Jeunesse-Sport et/ou du Responsable des animations

Secrétaire municipal et son Adjoint

Une collaboratrice du Secrétariat municipal.

Le groupe de travail CVRM s'occupe notamment de :

- Définir les actions à mettre en place et de faire des propositions.
- Identifier les actions mises en place par les autres partenaires ou par les maîtres d'ouvrage et récolter les informations sur l'avancement des travaux.

- Faire des propositions d'aménagements utiles aux maîtres d'ouvrage (ouvertures dans les palissades, constructions de plate-forme panoramiques, signalétique et graphisme sur les panneaux de chantier) et les compléter en cas de besoin.

Conclusions

La communication a toute son importance lors de chantiers d'envergure. L'expérience de la Place du Marché et des rues adjacentes l'a clairement démontré.

L'ampleur des travaux dans la décennie à venir sera sans précédent. En effet, les axes situés au Nord et au Sud des voies seront particulièrement touchés par des aménagements et des transformations d'envergure. Ces éléments modifieront en profondeur les habitudes des habitants, des pendulaires et des clients du centre-ville. Il est dès lors fondamental de mettre en place un outil performant, réactif et organisé pour minimiser au plus les effets peu souhaitables.

L'approche "Renens en mouvement" répond à ces critères pour les raisons suivantes :

Tout d'abord, elle a déjà permis la mise en place d'une organisation de travail : Municipalité Groupe de Pilotage - Groupe de travail "Cœur de Ville Renens en Mouvement (CVRM)". Cette structure interdisciplinaire et transversale permet un bon échange de l'information et une coordination efficace entre les différents partenaires et services de l'Administration.

Ensuite, il est nécessaire d'avoir une locomotive dans la communication. Renens est à même de jouer ce rôle; elle doit en effet donner une bonne information aux habitants tout comme aux commerces et entreprises de son territoire. En coordonnant cet aspect, la Ville s'assure également d'agir de façon proactive en n'oubliant personne.

Finalement, la définition d'une charte graphique lui permet d'homogénéiser les messages et de les rendre plus cohérents et plus compréhensibles pour le grand public. Le concept établi propose également de nombreux supports de communication pour mettre en place une approche dynamique.

Les grands travaux à venir visent à une amélioration de la qualité de vie, de l'accessibilité et de la mobilité. "Renens en mouvement" permettra de réduire les effets négatifs des chantiers, de bien informer les différentes personnes et entités concernées et de faire comprendre les côtés positifs des aménagements en cours ou à venir.

En ayant recours aux nouvelles technologies et aux réseaux sociaux, la Ville se donne également une image dynamique et moderne, en adéquation avec les changements qui la touchent.

En acceptant ce préavis, le Conseil communal remplit son devoir d'information auprès du citoyen et fait un pas important vers une cohabitation harmonieuse entre travaux et habitants, usagers et commerçants.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 36-2013 de la Municipalité du 29 avril 2013,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Municipalité le financement nécessaire à la campagne de communication et de renforcement de l'animation en vue des grands chantiers à venir "Renens en mouvement" pour la période 2013 à 2017 d'un montant de Fr. 430'000.-- TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif no 1010.5060.340 "Communication et renforcement de l'animation sur les grands chantiers à venir - Renens en mouvement".

Vu le caractère provisoire de cet investissement, cette dépense sera amortie sur cinq ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mise à jour au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 26 avril 2013.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.) Jean-Daniel LEYVRAZ

Membres de la Municipalité concernés : Mme la Syndique
Mme Tinetta Maystre
Mme Myriam Romano-Malagrifa
M. Jean-François Clément